

Mme El djamhouria Slimani Aït Saada
Chargée de cours au département de français
Faculté des Lettres et des langues
Université Hassiba Benbouali, Chlef, Algérie
Courriel : eldjamhouria@hotmail.com

Les littératures francophones face à l'histoire
Axe : littératures et mondialité et l'écriture féminine de l'histoire
Histoire légende et écriture sur un lieu

Depuis 1802, contre vents et marées de l'histoire, une population du littoral algérien vénère Mama Binette, chrétienne devenue marabout¹ à Béni Haoua². La légende commence avec le naufrage du *Banel*, bateau de la flotte napoléonienne, parti de Toulon vers Saint Domingue et qui fit naufrage au large de Béni Haoua, plus précisément dans la baie de Goussine, entre Ténès et Cherchell, en Algérie. Plusieurs femmes, religieuses hollandaises dit-on, furent sauvées et mariées à des caïds locaux. L'une d'elles, Imma B'nêt, fit tant de bien qu'après sa mort elle fut vénérée comme sainte. Aujourd'hui encore, son mausolée domine la baie des Souahlia à l'est de Ténès.

Les archives officielles de la marine française, servent de matrice à la version romancée de cette légende. De fait, le destin de ces rescapées est le thème privilégié par Vénus Khoury Ghata dans son livre *Les fiancées du cap Ténès*³ tout comme le lieu et donc la légende qui s'y attache, suscite de multiples lectures tant littéraires que photographiques et sollicite une écoute particulière ainsi qu'en témoigne le livre disque intitulé *Déliés une descendance algérienne*⁴. A travers la fiction de Laurence Huet, le documentaire de Mariela Damian et le disque polyphonique en français, arabe et berbère, où des éléments de fiction et documents d'archives donnent la parole à Imma B'nêt, à son frère, à Bonaparte, au Dey d'Alger, au commandant Callamand, aux marins rescapés du naufrage du *Banel*, la grande Histoire et la légende sont revisitées. L'histoire de la sainte de ses « descendants » ou sympathisants constitue en effet, la trame de ce livre, préfacé par Maïssa Bey et réalisé avec le concours de cinq auteurs de formation et d'horizons différents⁵.

¹ Le féminin de ce terme n'existe pas en français, nous soulignons au passage la péjoration dont il est l'objet à l'inverse de l'arabe.

² Commune située entre Cherchell et Ténès dont le nom en colonisation était Francis Garnier.

³ Vénus Khoury-Ghata, *Les fiancées du cap Ténès*, Paris, J.C. Lattès, 1995.

⁴ Maïssa Bey, « Préface » du livre disque de Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne*, Musique de Titus Oppmann, Paris, Métamorphoses, 2005.

⁵ Laurence Huet est une auteure française de théâtre et de fictions radiophoniques ; Hachemi Mokrane est un plasticien-calligraphe algérien natif de Beni Haoua, il affirme être un descendant du chef de la tribu des Béni Haoua ; Yves Jeanmougin est né au Maroc et réside en France, il est photographe de reportage ; Mariela Damian est née à Buenos Aires, anthropologue de formation, elle se tourne vers le documentaire de création radiophonique; Titus Oppmann est né en Allemagne, c'est un bassiste-contre bassiste, il intervient au sein

L'étude de la préface nous permettra de mettre en exergue les motivations qui ont animé les auteurs de ce livre, leur intérêt pour ce lieu de légende. Il importe d'abord de reconstituer les faits et le contexte socio historique pour essayer de comprendre la naissance de la légende.

Contexte socio historique

En janvier 1802, un navire français, le *Banel*, fit naufrage sur la côte ténésiennne, au cours d'une tempête qui dura plusieurs jours. Ce navire transportait des troupes à Saint-Domingue, où le frère du Premier Consul se trouvait en difficulté. En 1802, Bonaparte gouverne la France et une bonne partie de l'Europe. A Saint-Domingue (partagée entre la France et l'Espagne depuis 1697), suite aux bouleversements provoqués par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, les planteurs blancs appellent les troupes anglaises et espagnoles à la rescousse. Celles-ci sont chassées par Toussaint Louverture, ancien esclave affranchi, qui proclame l'indépendance de l'île en 1800. Bonaparte souhaite y rétablir au plus tôt l'autorité de la métropole, d'autant plus qu'une expédition est préparée pour occuper la Louisiane, toute proche de Saint-Domingue, restituée à la France par l'Espagne le 1^{er} octobre 1800.

La campagne de Saint-Domingue débute en décembre 1801. Trente cinq mille hommes y sont envoyés de divers ports français. Mais le *Banel*, l'un des neuf navires de la division Ganteaume, parti de Toulon le 9 janvier 1802, s'échoue le 15 janvier dans la baie de Souahlia, tout près de Beni-Haoua. Une partie des hommes fut sauvée par le Bey d'Oran, Mohammed Mekallech (fils du Bey Mohammed Al Kebir qui avait repris définitivement Oran aux Espagnols). Mais il manquait du monde, tout particulièrement plusieurs femmes⁶.

Un courrier diplomatique intense est échangé entre les autorités françaises et le dey de la régence d'Alger pour récupérer les rescapés du naufrage. Bonaparte menaça le Dey Mustapha de venir lui-même récupérer son monde s'il ne faisait rien pour retrouver les naufragés. Les tribus de Ténès étaient, à cette époque, des tribus semi indépendantes dont l'administration turque reconnaissait les chefs pour ne pas les avoir contre elle. Ainsi, les Beni Haoua et les Beni Hidja formaient une sorte de micro-confédération de tribus qui dépendait en théorie du Bey d'Oran. Elle était commandée en fait, en ce début du XIX^e siècle, par l'Agha Si

d'orchestres de renom (philharmonique de Radio-France, Ensemble intercontemporain).

⁶ Le *Banel*, commandé par le capitaine Callamand, transportait des troupes de Toulon à Saint-Domingue, et il avait échoué sur la côte du cap de Tenez. Les naufragés avaient été dépouillés et maltraités par les hordes insoumises de ces parages, et le Bey d'Oran (Mohammed Mekallech [1799-1805]), fils du Bey Mohammed al Kabir qui reprit Oran (1798), et père de Mekallech que les Français nommeront bey de Tlemcen en 1842, avait gardé en esclavage les hommes de l'équipage qui avaient pu se soustraire au massacre de leurs compagnons. Source <<http://cheliff.org/portail/?q=glossary/5>> 02/05/2007.

Al Hadj Abd-al- Qader Ben Henni, surnommé " Al Moqrane" (Al Kébir, l'aîné), qui était également caïd de sa tribu. Là, s'achève l'histoire du *Banel* et commence celle d'Imma B'nêt.

On ignore le sort exact des rescapées qui ne sont évoquées qu'à travers le surnom donné à la plus âgée d'entre elles. Dans le roman de Vénus Khoury Ghatta, le nom de «*yemma b'nette* » qui va être attribué à la religieuse sœur Mère Jeanne de l'enfant Jésus, est ainsi expliqué :

Elle est la seule à parler l'arabe, qu'elle apprit lorsqu'elle suivit les troupes françaises à Saint-Jean-d'Acre en tant qu'infirmière. Les Bani Haoua sont convaincus qu'elle est la mère des trois filles, d'où ce nom de *yemma b'nette* qui circule de bouche en bouche. Elle essaie de les rassurer en déclarant qu'elle est infirmière.⁷

De plus, comme elle est la plus âgée, personne ne veut la prendre pour épouse. Et c'est Mouloud, un chevrier « si misérable dans ses vêtements loqueteux » qui accepte de la prendre sous sa protection. Dans la fiction de Laurence Huet, une correspondance imaginée entre le frère et la sœur rescapée du naufrage, le surnom qui lui est attribué est ainsi expliqué :

« Je t'ai dit que d'autres filles avaient comme moi survécu au désastre. Les gens d'ici m'appellent leur mère ! Ils pensent sans doute que je suis la plus âgée. Ou alors que j'ai un air supérieur ? Qu'est-ce que j'en sais, Chez nous, j'aurai froncé les sourcils mais à Béni-Haoua... Le hasard nous donne des titres ; on les prend comme le soleil. »⁸

Or, dans la légende locale, cette religieuse épousa l'Agha Si Al Hadj Abd-al- Qader Ben Henni, surnommé « Al Moqrane ».

Mémoire, oralité et écriture

Une approche féminine de la littérature?

Pourquoi deux siècles après cet événement cette histoire et notamment cette femme éveille-t-elle un tel intérêt chez les écrivaines en particulier ? Un premier roman paru en 1954 et intitulé *Les captives du Banel* d'Alberte Sadouillet Perrin est consacré à cette légende⁹. En 1995, Vénus Khoury-Ghata, auteure francophone d'origine libanaise en offre une version romancée dans *Les fiancées du cap Ténès*, et en 2005 *Déliés, une descendance algérienne*, un livre disque est produit avec le concours de plusieurs auteurs d'origines diverses et il est préfacé par Maïssa Bey, une écrivaine algérienne.

⁷ Vénus Khoury-Ghata, *Les fiancées du cap Ténès*, op. cit., p. 16.

⁸ Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne*, préface de Maïssa Bey, musique de Titus Oppmann, Paris, Métamorphoses, 2005, p.24/25.

⁹ Voir enquêtes et travaux de Mme Alberte Sadouillet-Perrin, qui est remontée aux sources : - la mémoire des anciens des Beni Haoua, avec l'aide de Si Al Hossine Ben Henni Moqrane, - les résultats de son enquête, Mme S- P les a consignés dans divers articles, puis dans un roman, *Les captives du Banel*, Paris, Centurion, 1954. Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de lire ce roman pratiquement introuvable aussi bien en librairie qu'en bibliothèque, nous chercherons ultérieurement à la BNF.

Aussi avons-nous choisi de mettre en regard la préface de ce livre particulier avec le second roman et d'entretenir notre lecture critique de trois séries de questions : s'agit-il d'une littérature féministe, ou plutôt quels seraient les moyens de définir un tel corpus? Comment sont mis en jeu les rapports entre histoire et mémoire, oralité et écriture entre lieu et langue d'écriture ? Dans quelle mesure la mise rapports de l'espace géographique et de l'écriture, contribue-t-elle à la (ré)novation des approches du texte littéraire dans le cadre des francophonies ?

Pour mener à bien notre réflexion, nous partirons de la notion même de littérature et de ce qu'elle engendre comme pratiques et attitudes face au monde qui nous entoure. La définition de la littérature, de sa fonction et de ses finalités, est variable car plusieurs paramètres doivent être pris en considération. S'il est certain que toute littérature se situe, bien sûr, dans un contexte socio-historique et qu'elle reflète la société qui l'a produite, en aucun cas, elle n'est la réalité, elle est une recomposition du réel. Elle n'est qu'un reflet polysémique d'une réalité sociale à un certain moment de l'histoire. Si nous nous référons de fait aux dates et au contexte historique de parution de ces ouvrages ils correspondent à deux moments clés de l'histoire post-coloniale en Algérie : 1995, suite à la montée de l'intégrisme religieux et de son corollaire le terrorisme, le pays est plongé dans l'horreur de la violence depuis 3 ans déjà ; 2005 correspond au retour à l'apaisement. Or pendant la décennie noire les assassinats et les exactions de toutes sortes ont atteint l'indicible et bien des écrivains se sentent interpellés et témoignent, chacun à sa manière. Pourquoi Vénus Khoury Ghatta, écrivaine d'origine libanaise chrétienne privilégie-t-elle comme thème de sa fiction le récit de ces femmes naufragées du *Banel* ? Pourquoi cherche-t-elle à inscrire sa parole dans un lieu qui lui est étranger et qui contient, en germe, la pluralité des valeurs du monde ? L'appartenance religieuse, l'origine de ces femmes et leur destin qui se déroule sous forme fictionnelle dans un espace algérien est à interroger.

Dans son roman, les *fiancées du cap Ténès*, Vénus khoury Ghata, restitue les circonstances du naufrage et imagine le destin de ces femmes rescapées. Elles vont être soumises aux enchères et offertes au plus offrant. Ce sont donc ces parcours de femmes qui constituent la trame du roman. Elle utilise les documents officiels pour camper sa fiction mais l'espace et les lieux ne sont guère conformes à la réalité. L'histoire se passe essentiellement à Ténès dont la description est très péjorative, comme le sont les tableaux brossés de la population. La description de la région se veut surtout ethnologique et n'échappe pas à certains clichés ; l'évocation du Sud, où la plus jeune des femmes va être emmenée pour épouser le fils d'un chef de tribu, n'échappe pas non plus aux stéréotypes convenus. La population musulmane est

inculte, superstitieuse et très arriérée. Ténès de l'époque n'est qu'une bourgade triste et insalubre. Le travail de l'auteur vise à donner un certain nombre de marques destinées à souligner l'altérité profonde des références, le roman est l'occasion d'exhiber un savoir relativement objectif et rationnel par l'insertion des parlers locaux (notamment berbère et arabe dialectal) mais qui s'avère en réalité pétri de subjectivité. En fait l'histoire de ces femmes et de leur condition dans un milieu hostile car étranger, aussi bien sur le plan religieux que culturel, permet de dénoncer cette violence qui prévaut plus précisément envers les femmes dans le monde musulman. C'est pourquoi le recours à l'Histoire est déterminant. Cette démarche inscrit le texte dans un champ où l'intertextualité est fondamentale et où apparaît la fonction déterminante de la lecture. Et si de fait toute lecture est aussi réécriture, l'écriture chez Vénus Khoury Ghatta apparaît d'une part, comme une rupture et un moyen de renouer avec le passé en vue de renouveler la filiation avec les autres femmes et leur donner voix.

Pour V. Khoury Ghatta il s'agit de faire connaître la réalité orientale du dedans. Comment ? Par la plongée dans le passé pour dénoncer le présent et notamment la régression de la condition féminine dans le monde arabe. Elle est à mettre en parallèle avec la violence qui prévaut dans son pays, le Liban, où le multiculturalisme et le multilinguisme sont ses caractéristiques exemplaires mais où la violence ne peut s'expliquer que par la montée des intégrismes et de l'obscurantisme. Car comme le souligne Geneviève Mouillaud-Fraisse dans son ouvrage *Les fous cartographes, Littérature et appartenance* :

« [...] le passage par l'ailleurs n'est pas seulement une quête de reconnaissance, c'est la recherche de divers points de vue sur le monde, une manière de penser et de vivre à plusieurs niveaux. »¹⁰

La créativité et la création ne peuvent surgir sans conscience, conscience qui elle-même ne peut se révéler sans médiation culturelle. Pour cette auteure, l'observation du monde nécessite une implication personnelle. L'écrivain dit à la fois quelque chose de son expérience propre et de l'expérience commune. Ecrire c'est prendre conscience de (ou rendre consciente) son inscription dans le monde, avec toutes les tensions, les paradoxes que cela implique. Cette médiation ne va pas sans heurts, elle est une suite d'ajustements qui demeurent instables. Car la situation francophone, qui se caractérise par le bilinguisme ou le multilinguisme et par le multiculturalisme, pose la problématique de l'appartenance, lisible à travers le désir mais aussi la crainte de l'ancrage, qui parcourt les œuvres littéraires.

¹⁰ Geneviève Mouillaud-Fraisse, *Les fous cartographes, Littérature et appartenance*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 228.

C'est dans ce contexte qu'il nous semble opportun de parler du traitement de l'Histoire et de la mémoire dans ces textes dont la quête est l'histoire de cette femme hors du commun qui a marqué de son empreinte un lieu géographique situé sur la côte algérienne : Béni Haoua, un toponyme qui semble prédestiné. Comme l'explique Imma B'nêt dans la correspondance imaginaire de Laurence Huet :

« L'endroit porte le même nom que ses habitants : Béni Haoua. « Beni » c'est « fils de ». Pour me faire comprendre « Haoua », les enfants pointent leur doigt vers moi. Fils de jeune vague ? Est-ce parce que je suis « Haoua » que je n'ai pas péri et que les hommes de cette terre rouge ne m'ont pas touchée ? Parce que je suis devenue cela qu'on me rend mère ? »¹¹

Histoire et mémoire sont les deux thèmes constitutifs de ces œuvres : histoire dans la mesure où ces auteurs d'origines diverses font resurgir un passé enfoui sous la légende, quête mémorielle se traduisant par l'écriture, l'image et un accompagnement musical. Les documents officiels, lettre de réclamation de Dubois-Thainville, chargé d'affaires de France et Commissaire général des relations commerciales à Alger¹², la photo du mausolée attestent historiquement l'existence réelle de cette femme. L'histoire orale a, quelque peu, transformé l'histoire, la littérature écrite également. La fiction sous la forme romanesque dans *Les fiancées du cap Ténès*, sous la forme épistolaire dans *Déliés une descendance algérienne* donne plus d'épaisseur au personnage. Le mélange des genres oralité, écriture, histoire et fiction, alimente ainsi encore la légende, et grâce à cela Imma B'nêt ainsi nommée advient au monde de l'écriture.

Lieu, légende et écriture

Il découle de cette traversée en va-et-vient de la fiction au réel une mise en perspective inédite de la légende. Maïssa Bey redéfinit le projet littéraire des auteurs dans sa préface et, ce faisant, tisse des réseaux de correspondances entre le personnage féminin et le lieu, établit des liens entre les paysages, rêvés ou réels, bref, relie en relisant. En poète avérée, l'écrivaine algérienne, animée de sa vision de l'espace de son enfance, se glisse dans les tours et contours du territoire fictionnel que les auteurs ont créé autour du personnage de « Imma B'nêt » dont le nom se superpose étrangement à celui du lieu Béni Haoua (les enfants d'Eve).

¹¹ L. Huet, « Correspondance » in *Déliés, une descendance algérienne*, *Op. cit.*, p. 24/25.

¹² Il faut préciser que les archives de Toulon, port de départ du *Banel*, furent transportées à Brest où elles ont disparu au cours des bombardements aériens de la seconde guerre mondiale. C'est la raison, pour laquelle nous estimons utile de joindre en annexe à cette recherche sur la naissance d'une légende, l'une des rares archives sur l'événement dans son intégralité. Il s'agit de la lettre de Dubois-Thainville.

Cet ouvrage collectif, peu commun, est né de souvenirs d'enfance à Béni-Haoua, des visites au mausolée du jeune Hachemi, des Archives officielles de la Marine française, de la correspondance entre Laurence Huet et Hachemi Mokrane, de la fiction de Laurence Huet qui compose une correspondance entre Imma B'nêt, et son frère. Ces auteurs demandent alors « un regard et une écoute terrestres à Yves Jeanmougin et à Mariela Damian. En septembre 2003, les quatre auteurs séjournent à Béni Haoua. Le photographe dévoile les lieux d'Imma B'nêt et de ses descendants. Ses images ancrent la légende dans l'ici et maintenant »¹³. Mariela Damian rencontre les « descendants » ou les sympathisants de la naufragée et recueille leurs témoignages. Ces extraits de témoignages qui parsèment le livre *Déliés* sont autant de petites pierres sur le chemin d'une connaissance sensible d'Imma B'nêt qu'accompagne la musique de Titus Oppmann.

Ainsi l'oralité, la multifocalisation, la déterritorialisation et l'intertextualité sont les principales caractéristiques cet ouvrage. Ce sont tous ces éléments qui ont servi de canevas à l'écriture, à la composition de ce beau livre sur un lieu de la côte du Dahra dont le toponyme traduit à lui seul la légende : Béni Haoua, les enfants d'Ève.

C'est aussi cette filiation que revendique Maïssa Bey dans son poème cité en exergue à la préface, qu'elle a rédigée pour ce livre particulier. Cette légende qui s'intéresse aux liens entre le voyage et l'écriture est mise ainsi en mots de manière très poétique :

*« Aux fils de Hawa
Je suis la première femme échouée au bord de ce qui fut le premier rivage
Sur mon corps tatoué
S'écrivent en signes mystérieux
Les contours de vos vaines chimères
Je rôde aux abords obscurs d'une ville ceinte de remparts de poussières
Je suis l'ancêtre vive
Echarde à jamais fichée à la pointe de vos mémoires. »*¹⁴

L'auteure sait combien la quête mémorielle est ardue. La part faite aux mythes, à la légende, les silences forcés ou délibérés, les tabous, les trous de l'histoire, les passions, sont les nombreux obstacles à une connaissance sereine de nos lieux :

*« Comment franchir les seuils des légendes et des silences accumulés en strates par tant de générations ? Comment faire pour que l'histoire se lise enfin débarrassée de la démesure des mythes, des passions et des rejets ? Simplement en se dépouillant de toutes les certitudes du savoir. »*¹⁵

¹³ L. Huet, « Lecture », présentation du livre au Salon international du livre à Alger, le 29-09-2005, Espace animation, SILA, Alger.

¹⁴ M. Bey, « Préface » du livre disque de Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne, op. cit.*, p.6/7.

¹⁵ *Ibid.*

« Il faut attendre, dit-elle, « parfois longuement que surviennent les mots », se mettre en état de réceptivité, alors seulement on est en condition d'entendre monter depuis les profondeurs de son être, le langage des signes, de l'histoire. Le passé livre son sens et les signes recèlent les secrets du passé et de l'avenir. Ce pourrait être une voix, dit-elle, ou une image. « A force d'humilité, d'effacement et de patience, voici maintenant que s'esquisse en traits indécis un visage, au cœur de l'évocation, [...] des cendres soufflées par la nostalgie des légendes ». Mais ces signes qui *esquissent* le passé, le font pressentir, ils ne le dévoilent pas. « La terre mais aussi la mer n'ont pas fini de livrer leurs trésors enfouis sous des couches d'oubli. Non, la terre, là-bas, n'a pas fini de parler, de raconter son histoire, notre histoire. Seulement elle se tait maintenant puisque plus personne ne veut l'interroger. »

C'est la même réflexion qui sous-tend une autre préface, celle que Mostefa Lacheraf a écrite pour le livre *Pierres et lumières*, de Belgacem Aït Ouyahia, réflexion qui est au cœur de son ouvrage, *Des noms de lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*:

Vieilles pierres, paysages familiers d'une Algérie que l'on découvre avec émotion et, paradoxalement, une double sensation de fraîcheur et de jeunesse [...] c'est que l'oubli ingrat a trop duré, et la confusion des concepts sur un fonds d'ignorance de soi qui font de l'Algérie, aujourd'hui agressée de l'intérieur, un pays qui affabule son histoire et tourne le dos à sa géographie faute de savoir se situer de façon adéquate dans l'espace et dans le temps.¹⁶

Mais pour Maïssa Bey, « peu importent les précisions historiques [...] le nom du bateau, le nombre de victimes, les échanges très protocolaires de courrier entre les plus hautes autorités de part et d'autre de la mer blanche du milieu » ce qui est essentiel aux yeux de l'écrivaine c'est que cette femme « désormais élevée au rang de sainte, de marabout » soit : « Elle, Imma B'nêt. Maintenant, en écriture, ombre retrouvée, reconnue, nommée. »¹⁷

Littérature, géographie et francophonies

Déliés une descendance algérienne, tout comme *Les fiancées du cap Ténès*, offrent la possibilité de travailler sur un matériau romanesque qui puise ses sources dans la légende, dans l'histoire d'un lieu, dans la fiction. Ils sont également des ouvrages exemplaires de liens qui se sont tissés entre un lieu géographique donné et des auteurs d'origines diverses qui ont en commun la l'usage de la langue française. Car ces auteurs dont l'imaginaire se nourrit

¹⁶ M. Lacheraf, *Des noms et des lieux mémoire d'une Algérie oubliée*, Alger, Casbah éditions, [1998 1^{ère} éd.], p. 5-6.

¹⁷ M.Bey, « Préface » du livre disque de L. Huet, H. Mokrane, Y. Jeanmougin, M.Damian, *Déliés une descendance algérienne*, op. cit., p. 10/11.

d'une légende et d'un espace géographique étrangers, mais qui ont en partage la langue française construisent ainsi un espace littéraire singulier. Un espace littéraire francophone fécond où géographie, Histoire, multilinguisme, métissage culturel et poétique sont autant de paramètres qui permettent d'agencer un espace littéraire hybride.

Or, la géocritique qui se définit comme une « poétique dont l'objet serait non pas l'examen des représentations de l'espace en littérature, mais plutôt celui des *interactions* entre espaces humains et littérature » prend tout son sens dans le contexte de ces extraits proposés. Ce lieu existe désormais en littérature, induisant des écritures et des lectures multiples grâce à l'action et l'influence d'une femme hors du commun. Femme devenue marabout, terme dont l'étymologie arabe *rabata* signifie lié ou engagé : c'est-à-dire qu'il a pris avec Dieu l'engagement de n'agir que pour le bien-être de l'humanité. Cette approche nous permet d'affirmer que le toponyme Béni Haoua attribué à ce lieu, explique à lui seul, l'influence d'une femme dans l'émergence d'un espace auréolé de légende dans l'imaginaire populaire. Peu importe l'appartenance religieuse, on ne retient que le nom de la mère des origines « comme pour nous expliquer l'évidence première : seuls ceux qui savent aimer peuvent prétendre à l'éternité »¹⁸.

Tout comme ces auteurs, provenant d'aires géographiques différentes, se révèlent être les « passeurs » de l'Histoire et des histoires, « passeurs » aussi des récits de fiction où la légende n'a pas fini d'envahir les imaginaires. Comme l'explique Christiane Chaulet Achour dans *Convergences francophones* :

Les écrivains dits “francophones” «sont plus encore que les écrivains français des « passeurs » car dans leurs œuvres, ils font franchir les frontières. Le lecteur qui possède le même bilinguisme que l'écrivain et ses références géographiques, historiques et culturelles, a une lecture optimale de son œuvre. Le lecteur monolingue et... “impatrié”» selon l'expression de Nancy Huston dans *Nord perdu*, peut, quant à lui, savourer l'étrangeté de ce français habité par une réalité qui n'est pas française et sent qu'il est en présence d'une véritable polyphonie orchestrée par ce que Lise Gauvin a nommé une “surconscience linguistique”.¹⁹

Annexe

¹⁸ *ibid.*

¹⁹ C. Chaulet Achour (dir.), « Qu'entend-on par « Francophonies littéraires Quels enjeux de transmission? in *Convergences francophones*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p.9-31.

« Note²⁰ du citoyen Dubois-Thainville, chargé d'affaires de France et Commissaire général des relations commerciales à Alger, à Mustapha, Dey d'Alger.

Alger, ventôse an X (avril 1802)

Le vaisseau français Le Banel portant 200 marins, 529 militaires et 9 femmes, ayant à bord des munitions de guerre et de bouche, s'est perdu le 25 nivôse²¹ dernier (15 janvier) sur les côtes de Barbarie. Les rapports qui me sont parvenus sur cet évènement font frémir. Les habitants des contrées où le naufrage a eu lieu se sont portés aux attentats les plus inouïs ; ils ont employé les moyens les plus barbares pour s'opposer au salut des Français, ils ont brisé les embarcations, détruit les radeaux, coupé les cordes qu'on était parvenu à attacher à terre, ils ont pillé, dispersé l'argent et une partie des effets qui se trouvaient sur le bâtiment. Les Français qui ont échappé à la fureur de la mer ont été dépouillés, mis nus par le froid le plus rigoureux, assassinés ou traînés impitoyablement dans les montagnes. Plus de 200 ont péri de la main des barbares, et leurs cadavres sont encore étendus sur le rivage et sur la route d'Oran. Plusieurs naufragés du nombre desquels se trouvent être trois femmes, le Comte Noyer, officier, et plusieurs mousses sont encore au pouvoir des Cabaïls.

Les traités de la République avec la Régence et particulièrement celui de 1689, qui vient d'être renouvelé par son Excellence le Dey²², portent que tout bâtiment français échouant sur les côtes d'Afrique recevra secours, protection et sûreté ; que les hommes, les effets et les marchandises seront respectés. Les naufragés étaient donc sous la sauvegarde des conventions les plus sacrées. Dans cette circonstance tout est devenu la proie des assassins, et les Français ont trouvé sur une terre amie la mort et l'esclavage les plus affreux.

Un d'eux a, dit-on, embrassé la religion musulmane. L'article 19 du traité de 1689 s'exprime ainsi : « Si un français veut se faire Turc, il n'y pourra être reçu qu'au préalable il n'ait persisté trois fois vingt-quatre heures dans cette résolution, pendant lequel temps il sera mis en dépôt entre les mains du Consul. »

Toutes les mesures protectrices ont sans doute été ordonnées par la régence d'Alger dans cette circonstance malheureuse, et je prie son excellence Dey et tout les Grands d'agréer les témoignages de ma plus vive reconnaissance, mais ils jugeront sans doute que de nouvelles dispositions et réparations proportionnées à la gravité des attentats sont indispensables.

Je réclame, au nom et d'après les ordres de Bonaparte, Premier Consul de la République française :

- 1° - la punition exemplaire des assassins,
- 2° - la restitution de tous les effets saisis par eux,
- 3° - la délivrance immédiate des Français qui sont encore en leur pouvoir,
- 4° - Je demande que les Français reçoivent la sépulture,
- 5° - Que, conformément à l'article 19 du traité de 1689, le Français qui a témoigné le désir d'embrasser la religion musulmane soit envoyé ici, ou déposé à Oran dans la maison du Vice- Consul d'Espagne. Il sera rendu à l'expiration des trois jours, s'il persiste dans sa résolution.

²⁰ « Correspondances consulaires et commerciales, Alger » (1802), Ministère des Affaires étrangères, Paris.

²¹ 15 janvier 1802.

²² L'original de ce traité est aux archives des Affaires étrangères, Salle des Traités. Il a été publié dans les recueils de MM. Martens, Tétot et de Clercq. Il stipulait la liberté de commerce comme avant la rupture, la suppression de l'esclavage des Français à Alger, la restitution des Concessions d'Afrique, l'exemption d'une année de redevances, et le remboursement des sommes respectivement dues par la France aux Bacri et par la Régence à la Compagnie d'Afrique dépossédée de ses comptoirs.

Alger, le 24 ventôse an de la République française.
Dubois- Thainville »²³

Annexe 1

Résumé

²³ 15 mars 1802.